

Partie réservée à l'administration :

ANNÉE : TRIM. N° : RÉGUL : O / N

RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Nom/Prénom du recensé :

Date de naissance du recensé :

Rendez-vous à la mairie annexe de votre lieu de résidence:

- **Mont de Lans** : si vous résidez au village ou ses hameaux ou sur l'Alpe de Mont de Lans (station) au 04 76 80 04 24 / mont-de-lans@mairie2alpes.fr
- **Venosc** : si vous résidez au village ou ses hameaux ou sur l'Alpe de Venosc (station) au 04 76 80 06 75 / venosc@mairie2alpes.fr

« L'organisation de ma JDC (Journée Défense et Citoyenneté), maintenant en ligne » : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs


Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans, rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité valide
- du livret de famille à jour
- d'un justificatif de domicile
- et du présent formulaire (notice individuelle) complété



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.

Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.



